



Cabinet du Préfet

Service régional et départemental de la communication interministérielle

Dijon, le 30 novembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alors que les médias et les réseaux sociaux se font à nouveau l'écho de manifestations des « gilets jaunes » qui pourraient avoir lieu dans le département de la Côte-d'Or le samedi 1^{er} décembre 2018, **la préfecture tient à préciser qu'elle n'a été destinataire d'aucun dépôt de déclaration de manifestation. Cette situation est préoccupante car cela signifie que les manifestations qui pourraient avoir lieu malgré tout se feraient sans organisation préalable, avec un risque pour la sécurité.**

Rappelons que l'organisation d'une manifestation non déclarée ou ayant fait l'objet d'une déclaration incomplète ou inexacte est passible d'une amende et de poursuites pénales.

Le préfet en appelle à la responsabilité de tous pour éviter les débordements qui se sont produits la semaine dernière, mettant sous pression les forces de l'ordre et les obligeant à intervenir.

Il en appelle également au bon sens afin que les conséquences économiques négatives, en cette période de l'année particulièrement sensible pour les commerçants, soient le plus restreintes possible. **Empêcher des commerces ou centres commerciaux de fonctionner ou d'être approvisionnés, c'est à très court terme provoquer des conséquences désastreuses pour leurs employés, comme par exemple du chômage partiel voire des dépôts de bilans.**

Les contrevenants qui prendraient part à ces blocages ou auraient appelé à s'y rassembler sur les réseaux sociaux, s'exposent à des poursuites sous réserve de l'appréciation du Parquet.

Alors que certains appels à manifester traduisent une radicalisation du mouvement et que des groupes de casseurs recherchent, de toute évidence, dans les manifestations, l'occasion d'en découdre avec les gardiens de la sécurité publique, le préfet ne saurait tolérer des débordements préjudiciables à la sécurité de tous.

Il dénonce avec la plus grande fermeté les dégradations qui ont été commises aujourd'hui par des manifestants au lycée Le Castel, et qui ont provoqué la blessure par bris de glace d'un jeune lycéen dans sa salle de classe.